

MÉMO SÉCURITÉ

16 novembre 2020 – Utilitaires souterrains - risques cachés! (2 de 2)



Le saviez-vous?

Services de localisation et de marquage des services souterrains privés

Les services de localisation et de marquage offerts par les provinces ou états n'incluent pas tous les services qui sont dans la partie privée d'un chantier, par exemple l'intérieur d'un bâtiment en rénovation.

Afin de localiser les services privés souterrains, il peut être nécessaire d'engager une entreprise privée spécialisée dans le domaine. En France, avec l'absence du service gratuit, c'est la seule option pour localiser des services souterrains.

Il existe plusieurs technologies et équipements disponibles; radiodétection, radiosonde, radar de sol et géoradar. Ces techniques peuvent détecter à la fois les fils, les conduits d'acier, les éléments non métalliques ainsi que les vides d'air.

Les plans du site tels que construits du client doivent être utilisés comme référence pour diriger le localisateur vers les installations souterraines existantes et le choix de la technique à utiliser en fonction des objectifs.

La zone prévue d'excavation sera balayée en quadrillage afin d'identifier les conduits de service. Cette cartographie garantit que l'excavation peut être effectuée avec la certitude que tous les services souterrains ont été localisés et marqués.

Le balayage du réseau d'une grande zone peut-être effectué en quelques heures seulement. Les coûts associés à cette vérification sont minimes par rapport aux coûts et les risques pour la santé et sécurité des travailleurs engendrés par le bris d'un service. La localisation des services est un investissement.

Recommandations

- Consultez la législation locale pour les lois relatives à la localisation des services publics souterrains. Dans certaines juridictions (une grande partie du Canada en particulier), la localisation des services souterrains est requise par la loi avant tous travaux d'excavation.



Figure 2: Exemple de géoradar.

- Engagez une entreprise privée de localisation et de marquage afin de vous assurer que tous les services souterrains ont été marqués.
- Appelez avant de creuser. Contactez les services ci-dessous avant de mener des projets nécessitant une perturbation du sol :

Québec: Info-Excavation
<https://www.info-ex.com/en/>

Ontario: Ontario One Call
<https://www.ontarioonecall.ca/>

Manitoba: Click Before You Dig
<http://clickbeforeyoudigmb.com/>

Saskatchewan: Sask 1st Call
<https://www.sask1stcall.com/>

Alberta: Alberta One Call
<http://albertaonecall.com/>

Colombie Britannique: BC 1C
<https://www.bc1c.ca/>

Illinois: 811
<https://www.illinois1call.com/>

Pennsylvanie: 811
<https://www.pa1call.org/>

